

GRAND CONSEIL  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**18 mars 2025**

**Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M<sup>me</sup> Mary-Claude Fallet,  
présidente sortante**

### **Discours de M<sup>me</sup> Mary-Claude Fallet**

Mesdames et Messieurs les députés,  
Madame la présidente du Conseil d'Etat,  
Madame et Messieurs les conseillers d'Etat,  
Madame la chancelière d'Etat,  
Mesdames et Monsieur du secrétariat général du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les journalistes,  
Ma très chère famille et mes amis,  
Mesdames et Messieurs, chers invités,

Je tiens à vous remercier de m'avoir honorée de votre confiance en me nommant présidente du Grand Conseil neuchâtelois le temps d'une année. Comme mes prédécesseurs l'ont déjà fait remarquer, cette année passe très vite, au fil des diverses tâches liées à cette fonction passionnante et variée.

En plus des sessions du Grand Conseil, j'ai également eu le plaisir de présider une session inclusive pour les droits des personnes vivant avec un handicap et deux sessions avec des étudiants en droit de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années de l'Université de Neuchâtel. La qualité du travail de préparation de ces députés d'un jour était remarquable et les échanges très intéressants.

En septembre, la 61<sup>e</sup> Réunion des bureaux des parlements de la Suisse romande, de Berne et du Tessin a été accueillie à Neuchâtel. Ces rencontres empreintes de convivialité permettent des échanges constructifs sur nos différences de fonctionnement.

J'ai eu le privilège de préparer nos sessions, de diriger nos débats et de représenter notre canton. Ces responsabilités m'ont permis de rencontrer des personnes qui sortaient du lot, engagées dans la cohésion sociale de notre communauté.

Parallèlement, j'ai également participé à des cérémonies et des événements qui m'ont fait découvrir la multitude de facettes de notre canton et la diversité des personnes qui le composent. Ces moments ont été précieux pour reconnaître et valoriser leur implication et leur rôle dans le renforcement du lien social.

À chaque occasion, j'ai été accueillie avec une telle bienveillance et un tel respect que j'ai pu mesurer l'attachement et la confiance que les citoyens portent à nos institutions. Cela m'a touchée.

Avant de conclure cette année de présidence, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne marche de nos travaux et m'ont accompagnée de leur soutien.

J'ai beaucoup apprécié les relations avec chacun des membres du Conseil d'Etat et les remercie très sincèrement de vraiment travailler, par leurs réflexions et leur attitude, pour le bien de la population neuchâteloise dans son entier.

Je souhaite tout particulièrement remercier M<sup>me</sup> Inès Gardet et M. Mathieu Lavoyer-Boulianne, co-secrétaires du secrétariat général du Grand Conseil. Leur engagement professionnel et surtout humain est un soutien constant et précieux pour assurer la continuité et l'efficacité de nos travaux parlementaires. Je leur suis sincèrement reconnaissante pour leur collaboration et leur dévouement.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble du personnel du secrétariat, toujours serviable et avenant.

Mes remerciements vont également à ma famille et à mes proches amis pour leur soutien indéfectible.

Début septembre de l'année dernière, le nouvel horaire des sessions sur une journée a quelque peu perturbé les habitudes. Cependant, l'attention soutenue requise pour présider ces séances a fait que le temps m'a paru passer rapidement.

La préparation des sessions du Grand Conseil occupe une place importante. Je garderai un excellent souvenir de nos séances de bureau, de la qualité de nos échanges et de l'excellente collaboration « presque apolitique » avec mes collègues, que je remercie chaleureusement.

Nous arrivons au terme de cette législature caractérisée par la circonscription unique et marquée par une majorité de femmes. À mon sens, les hommes et les femmes étant complémentaires, une représentation équitable est idéale. Néanmoins, il est également nécessaire, au-delà de la question du genre, de considérer la charge qu'implique le mandat de député en disponibilité. Il est aussi important d'évaluer l'intérêt d'aborder les différentes thématiques et défis. D'autre part, la fonction de conseiller communal étant proscrite au sein de l'hémicycle, il manque peut-être un éclairage des affaires communales liées aux décisions cantonales.

J'aimerais encore partager avec vous quelques réflexions de Roger-Pol Droit, philosophe et journaliste français. Je cite : « *Avoir la conviction de détenir une vérité insurpassable, intégrale, quelle qu'elle soit, politique, idéologique, religieuse est très dangereux. Il est nécessaire de cultiver le doute. Les philosophes, à travers les siècles, nous y aident. Nous devons nous tourner vers le passé pour puiser dans cet immense héritage ; il nous permet de trouver les outils pour comprendre ce que nous vivons, lever le doute et débloquer les choses.* »

Chers collègues, dimanche auront lieu les élections cantonales. Je souhaite plein succès à celles et ceux qui se représentent et poursuivront leur mandat. Qu'ils partagent leurs doutes dans un esprit constructif pour le bien de notre canton. Aux membres de cet hémicycle qui ne se représentent pas, je forme mes meilleurs vœux pour leur avenir.

Permettez-moi maintenant d'adresser quelques mots personnels à notre conseiller d'État sortant, Alain Ribaux.

Monsieur le conseiller d'État sortant, cher Alain, je n'ai pas la verve et la facilité d'improvisation qui vous caractérisent lors de vos discours, néanmoins, nous avons un point commun, mis à part celui d'être membre du même parti. Nous avons débuté notre mandat cantonal en 2013 et tous deux le terminerons à fin mai de cette année, après trois législatures.

À titre personnel, je tiens à vous remercier sincèrement de votre engagement pour la République et Canton de Neuchâtel. Une page se tourne, mais d'autres perspectives s'ouvrent à vous. Je vous souhaite de pouvoir concrétiser les rêves qui vous tiennent à cœur dans les années à venir. Bon vent, Monsieur le conseiller d'État !

En conclusion, j'aimerais toutes et tous vous remercier des échanges empreints de respect lors des sessions et de votre engagement pour la République.

Malgré la situation internationale très opaque et inquiétante, longue et belle vie au canton de Neuchâtel !

GRAND CONSEIL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

**18 mars 2025**

**Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M<sup>me</sup> Mary-Claude Fallet,  
présidente sortante**

**Discours de M. Emile Blant, 1<sup>er</sup> vice-président**

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,  
Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Chère Mary-Claude,

Alors que nous refermons la page de la législature 2021-2025, il me revient le grand plaisir de vous adresser ces quelques mots pour saluer votre année de présidence. Première citoyenne du canton, vous avez exercé la fonction exigeante de cheffe d'orchestre de notre hémicycle à l'aide de votre baguette, ou en l'occurrence de votre cloche, pour donner le tempo des débats. Lors de chaque session, vous avez dû composer avec les différentes mélodies qui composent ce parlement pour créer une harmonie cohérente et une politique qui sonne juste, jusqu'en dehors de ces murs.

Quand ça et là sonnaient quelques fausses notes, c'est avec l'humanité et la méticulosité qui vous caractérisent que vous avez su réconcilier les archets pour que résonne à nouveau la symphonie parlementaire. Avec humilité et discrétion, vous avez honoré cet engagement au service de la collectivité sans ménagement, sans compter vos heures ni vos efforts. Car le collectif, c'est ce qui importe. Vous n'avez jamais fait de politique pour vous. Vous avez fait de la politique pour le collège, pour le parlement, pour les autres.

En rédigeant ce discours, une anecdote m'est revenue en tête. Saviez-vous qu'au Sénat américain, il existe une coutume des plus singulières ? Un pupitre bien particulier est rempli de bonbons : le *candy desk*. Il est dit que c'est un honneur dans cet hémicycle que de siéger à ce pupitre et de distribuer les bonbons aux collègues. En effet, cette fonction symbolise le lien entre les différentes sensibilités politiques, qu'il faut parfois enrober d'un sucre rassembleur. C'est peut-être pour faire écho à cette drôle de coutume que vous vous munissez sans cesse de tablettes Ricola, que vous partagez sans compter.

Plus probablement, il s'agit là de votre propension à porter une attention toute particulière à ce que chacune et chacun puisse compter sur une voix claire et sans accroc pour exprimer ses valeurs et ses opinions. En effet, chère Mary-Claude, c'est parce que vous voyez la société comme un camaïeu de différentes individualités, où toutes ont quelque chose à dire et à apporter aux autres, que l'idée qu'une voix entravée puisse empêcher quelqu'un de s'exprimer vous est insupportable. Sautant sur vos tablettes, ce n'est pas seulement car vous croyez, comme Nicolas Boileau, que ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, mais c'est aussi parce que cela témoigne de l'altruisme qui vous caractérise si bien.

Et de l'altruisme, il en fallait pour se mettre au service de la collectivité pendant les 29 années où vous avez été active d'abord au niveau communal, chez vous, à Val-de-Ruz, et puis, dès 2013, au sein de cet hémicycle. Ce parlement gardera de vous un précieux souvenir, teinté de toutes les couleurs que vous avez apportées par votre engagement. Nous savons que ce jour n'est qu'une étape qui vous mènera vers de nombreux autres sentiers, sentiers sur lesquels vous aurez à cœur de promouvoir les valeurs qui vont sont chères. Des valeurs libérales, qui font la place belle aux traditions de ce canton que vous affectionnez tant, ainsi que des valeurs humanistes et de partage.

Madame la présidente, chère Mary-Claude, c'est pour toutes ces raisons que vous recevez aujourd'hui la médaille du mérite. Pour votre parcours, pour votre engagement sans faille et pour cette année de présidence rondement menée, nous vous remercions solennellement.